

Lausanne

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'145
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 999.2
N° d'abonnement: 1083941
Page: 24
Surface: 11'847 mm²

Lausanne / Intégration /

L'apprentissage de la Suisse devient ludique

L'Association Français en jeu propose un nouveau concept de cours qui vise à éclairer les migrants sur la langue et la culture suisses

Moins d'académie et plus de plaisir, c'est un peu le credo de l'Association Français en jeu. Son nouveau programme, «La Suisse en jeu», se fixe pour objectif de transmettre aux migrants des connaissances sur le pays en même temps que celles du français oral et écrit. Tout cela sous forme ludique, dans le but de favoriser l'échange et la mémorisation, et par conséquent l'apprentissage.

Ouverte gratuitement à tout adulte étranger en situation économique ou sociale délicate, la formation se penche - hormis l'aspect éducatif - sur l'interaction et le respect des valeurs socioculturelles des différents milieux qu'elle accueille. Les centres de Lausanne, de Moudon, de Morges, de Renens et de Vevey la proposent dans leurs cours de français langue étrangère.

Un nouveau matériel pédagogique accompagne le concept, publié en partenariat avec les Editions LEP (Loisirs et pédagogie), au Mont-sur-Lausanne. Géographie, culture, politique, économie ou encore administration, les thèmes abordés dans le jeu visent à assurer une meilleure intégration des migrants pour favoriser leur autonomie dans la vie quotidienne. «C'est un support de cours accessible, explique Sarah Grosjean, créatrice du concept. Qui permet de transmettre des notions de manière simple.»

Développé dans les locaux lausannois de l'association, «Suisse en jeu» a gagné en 2009 le Prix de la FDEP (Fondation pour le développement de l'éducation permanente) qui récompense les projets novateurs dans l'enseignement pour adultes défavorisés. «Le concept est le seul qui mette autant en évidence le contexte ludique, et dont le matériel pourrait être utilisé par d'autres associations», justifie Jean-Michel Vuagniaux, du comité directeur de la FDEP. **F.G.**